



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion de rentrée des directrices et directeurs d'école Circonscription de Carentan

Le mouvement des directrices et des directeurs

M. Yves MICHEL

1. Présentation de l'équipe de circonscription

Inspecteur de l'Éducation Nationale
Julien DURCHON

Secrétaire

Karine GOGO

02 50 80 42 25

dsden50-ien-carentan@ac-normandie.fr

CPC généraliste

Agnès TURGIS

CPC-EPS

Marie Billon

PEMF Numérique

Céline WHITE

Psychologue de l'Éducation
Nationale
Christel LELOUP
La Haye

Psychologue de l'Éducation
Nationale
Lucie LE SAOUT
Carentan (école des roseaux)

Psychologue de l'Éducation
Nationale
Laure BONNEMAINS
Ste-Mère-Eglise

Maitresse E
Céline COUPARD

Maîtresse E
Catherine OURRY

Maître E
Eric MORIN

Maîtresse G
Mélaine LEGRAVERAND

Coordonnateur PIAL
Yohann LEFORESTIER

AESH référente

Maîtresse A (élèves déficients
auditifs)

Véronique CHEMIN

Maîtresse B (élèves déficients
visuels)

Véronique Turrou

Enseignante référente pour la
scolarité des élèves en situation
de handicap

Nathalie JORE-LEPAYSANT

Enseignante référente pour la
scolarité des élèves en situation
de handicap

Isabelle RABAN

Coordonnatrice REP (Périers)

Hélène CLEMENT

Coordonnatrice REP (Ste-Mère-
Eglise)

Séverine LAUNEY

Conseiller départemental des
directeurs

Yves BATICLE

2. Quelques précisions et informations administratives

- Annuaire de la circonscription
- Invitations et PV conseils d'école à transmettre à la circonscription
- DEMANDES D'AUTORISATION D'ABSENCE à transmettre très tôt en précisant les lieux et horaires.
- Justificatifs DES ABSENCES (à transmettre rapidement)

3. Le protocole sanitaire à la rentrée scolaire

Niveau socle

Les masques

Plan de continuité pédagogique

 **Un nouveau service de classes virtuelles sur
[Apps.education.fr](https://apps.education.fr)**

4. Priorités nationales 2022-2023

- Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux
- Une école engagée pour l'égalité des chances et la mixité
- Une école engagée pour le bien-être des élèves

Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux

-Amélioration des résultats aux évaluations nationales (plus marquée en français qu'en mathématiques)

-Plan d'action pour l'école maternelle dans le but de réussir l'entrée dans les apprentissage (lexique, mathématiques)

-Au sein de chaque école, s'appuyer sur les résultats aux évaluations nationales pour réinterroger les pratiques, notamment celles de maternelle



APAE, un outil d'aide pour le pilotage



Performance - Public + Privé

Évaluations de CP - Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante - Circo PU+PR

| Public + Privé | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|------|------|------|------|------|
| ► Compréhension orale de mots | | 70,9 | 67,0 | 68,8 | 71,3 |
| ► Manipulation de syllabes | | 78,8 | 80,6 | 80,5 | 80,6 |
| ► Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent | | 77,1 | 84,1 | 79,3 | 84,8 |
| ► Écriture de nombres | | 81,4 | 90,3 | 88,9 | 90,3 |
| ► Résolution de problèmes | | 52,7 | 66,7 | 66,4 | 72,1 |

Source : Évaluations exhaustives

Evaluations nationales

Début CP - CE1

Du 12 au 23 septembre 2022

**Saisie dès la première semaine de passation jusqu'au
30 septembre 2022**

Bilan d'étape CP

Du 16 au 27 janvier 2023

-

Lecture et écriture

- Lecture quotidienne en maternelle
- Encourager la lecture par les parents (proposer des prêts de livres)
- Cycle 3: outils pédagogiques sur la fluence

Nouveaux guides pédagogiques

MATERNELLE

FRANÇAIS

MATHEMATIQUES

C



Pour enseigner
le vocabulaire
à l'école maternelle



Pour préparer à l'apprentissage
de la lecture et de l'écriture
à l'école maternelle

ÉLÉMENTAIRE



La compréhension
au cours
moyen



Pour enseigner les nombres,
le calcul et la résolution de
problèmes au CP



La résolution
de problèmes
mathématiques
au cours
moyen

Une école engagée pour l'égalité et la mixité

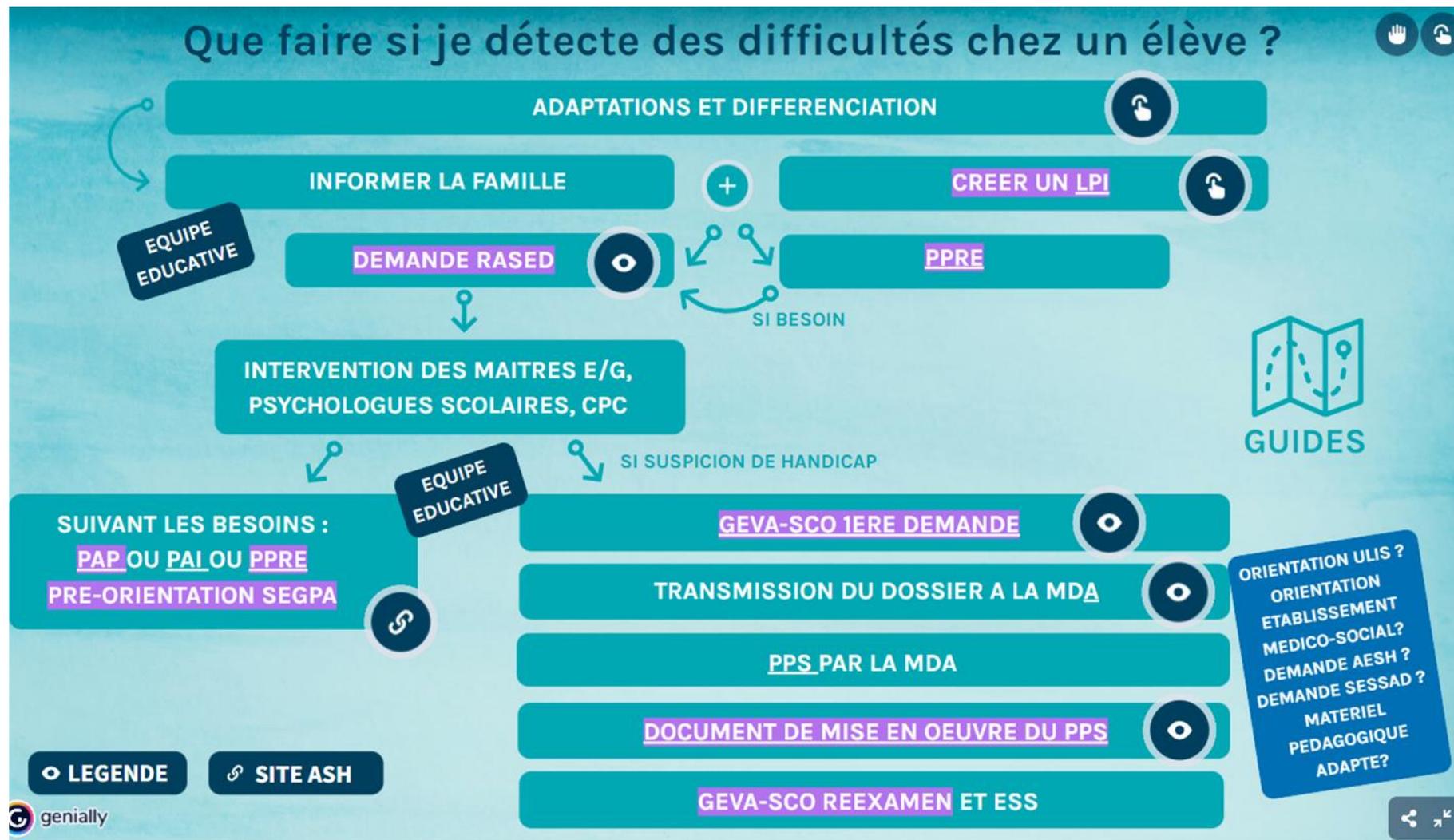
-Le PIAL

-Rendez-vous de début d'année avec les AESH

-Le pôle ressource

-Dédouplements en REP et plafonnements hors
REP

Une école engagée pour l'égalité et la mixité



2 outils

-Le livret de parcours inclusif (LPI)

-La plateforme Cap école inclusive



Calendrier

Constitution des dossiers de renouvellement AESH, ULIS
-1^{er} trimestre, début du second.

Pré-orientation SEGPA
-1^{er} trimestre

Première demande AESH, ULIS
-avant les vacances de février (pour réponse avant
juillet)

Les dispositifs ULIS

-Place de la directrice, du directeur

-circulaire d'aout 2015

« Les élèves bénéficiant de l'Ulis sont des élèves à part entière de l'établissement scolaire, leur classe de référence est la classe ou la division correspondant approximativement à leur classe d'âge, conformément à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ils bénéficient de temps de regroupement autant que de besoin. »

Une école engagée pour le bien-être des élèves

Le programme PHARE

Généralisation du programme PHARE à la rentrée 2022

Enjeux:

- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires / communiquer sur le programme
- Développer le parcours citoyen et l'éducation à la santé

Au niveau de la circonscription

- La mise en place d'une équipe ressource
- Le déploiement d'un protocole de traitement de situation de harcèlement
- La mise en place d'un plan de prévention dans chaque école pour une activation du plan avec accompagnement de l'équipe dans le traitement de la situation

STRATÉGIE D'ÉQUIPE

LES INCONTOURNABLES

- Sensibiliser tous les personnels régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser le circuit d'information dans l'établissement

Les actions dans l'école

Écrivez ici les actions retenues pour votre école

Exemples > Conférence sur site

> Formation de personnes ressources sur site

> Organigramme connu de tous (équipe, élèves, parents),

> Travail sur la communication interne...

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

LES INCONTOURNABLES

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des événements collectifs
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives...)

Les actions dans l'école

Écrivez ici les actions retenues pour votre école

Exemples > Journée de rentrée

> Journée d'intégration

> Rituels d'accueil dans la classe

> Espace écoute

> Aménagement des espaces de la cour

COÉDUCATION

LES INCONTOURNABLES

- Communiquer sur le harcèlement auprès des parents d'élèves
- Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents

Les actions dans l'école

Écrivez ici les actions retenues pour votre école.

Exemples

> Mention sur le site Web

> Café des parents

> Rencontre avec les parents délégués

PLAN DE PRÉVENTION HARCELEMENT de l'école

Écrivez ici le nom de votre école

JUSTICE SCOLAIRE

LES INCONTOURNABLES

- Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes)
- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction...)

Les actions dans l'école

Écrivez ici les actions retenues pour votre école

> Conseil coopératif en primaire

DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

LES INCONTOURNABLES

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes

Les actions dans l'école

Écrivez ici les actions retenues pour votre école.

Exemples

> Séances de sensibilisation

> Création d'affiches, de vidéos, blogs, webradios, cafés-débats

> Formation d'élèves ambassadeurs

> Lien avec les programmes (sciences, français, histoire)...

PARTENARIAT

LES INCONTOURNABLES

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Organiser des réunions partenariales autour du règlement intérieur
- Organiser les circuits d'information avec les partenaires
- S'appuyer sur les partenaires pour le traitement

Les actions dans l'école

Écrivez ici les actions retenues pour votre école

> Proposer des actions partenariales en lien avec les associations, la police, les collectivités

> Inviter les partenaires aux actions de sensibilisation, faire connaître les actions conduites par l'établissement...

Protocole de traitement d'une situation de harcèlement à l'école

Circonscription de []

Le protocole est présenté en début d'année au conseil d'école.

Que faire face à une situation de harcèlement à l'école ?

Violence verbale, physique ou psychologique
répétée par un ou plusieurs élève(s)
à l'encontre d'une cible qui ne peut pas se défendre.

Révélation des faits par: l'élève cible, la famille, les proches, des élèves, les enseignants, le personnel communal
Collecte des informations par le directeur

Le directeur transmet à l'IEN un exposé de la situation

L'IEN s'élit un ou plusieurs membre(s) de l'équipe ressource de circonscription

L'équipe ressource de l'école repère, écoute, collecte des informations

Entretien d'un membre de l'équipe de circonscription avec le directeur de l'école pour recueillir des informations concernant la situation
Décision de modalités de traitement (pilotage de l'IEN)

Situation faible à modérée

Mise en place d'une MPP (Méthode de Préoccupation Partagée)
- Entretiens avec l'élève cible, avec le (les) élève(s) intimidateur(s), témoin(s), neutre(s)

Situation résolue
Suivi et accompagnement

Situation grave ou persistante
Si situation non résolue, mise en place du protocole national

1- Recueillir le témoignage de l'élève victime

2- Mener des entretiens avec les témoins séparément, avec l'auteur présumé (sans dévoiler l'identité de la victime), avec les parents des victimes, témoins auteurs (séparément)

3- Décider des mesures de protection pour la victime, et punition, sanction ou mesure de réparation pour l'auteur

4- Suivre la mise en œuvre des mesures prises et rencontrer l'élève victime et ses parents

L'IEN et les membres de l'équipe ressource de circonscription concernés sont tenus informés de l'évolution de la situation

Situation faible à modérée

Situation grave ou persistante

Nom de l'école : []

Équipe ressource de l'école : []

Membre(s) collectivité territoriale : []

Équipe ressource de circonscription : []

Formateur relais : []

Document de référence: Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles
<https://www.education.gouv.fr/media/94226/download>

Protocole de traitement d'une situation de harcèlement à l'école

Circonscription de

Le protocole est présenté en début d'année au conseil d'école.

Que faire face à une situation de harcèlement à l'école ?

Violence verbale, physique ou psychologique
répétée par un ou plusieurs élève(s)
à l'encontre d'une cible qui ne peut pas se défendre.

Révélation des faits par: l'élève cible, la famille, les proches, des élèves, les enseignants, le personnel communal
Collecte des informations par le directeur

Le directeur transmet à l'IEN un exposé de la situation

L'IEN saisit un ou plusieurs membre(s) de
l'équipe ressource de circonscription

L'équipe ressource de l'école repère,
écoute, collecte des informations

circonscription
de la situation

Le directeur transmet à l'IEN un exposé de la situation

L'IEN saisit un ou plusieurs membre(s) de l'équipe ressource de circonscription

L'équipe ressource de l'école repère, écoute, collecte des informations

Entretien d'un membre de l'équipe de circonscription avec le directeur de l'école pour recueillir des informations concernant la situation
Décision de modalités de traitement (pilotage de l'IEN)

Situation faible à modérée

Mise en place d'une MPP
(Méthode de Préoccupation Partagée)
- Entretiens avec l'élève cible, avec le (les) élève(s) intimidateur(s), témoin(s), neutre(s)

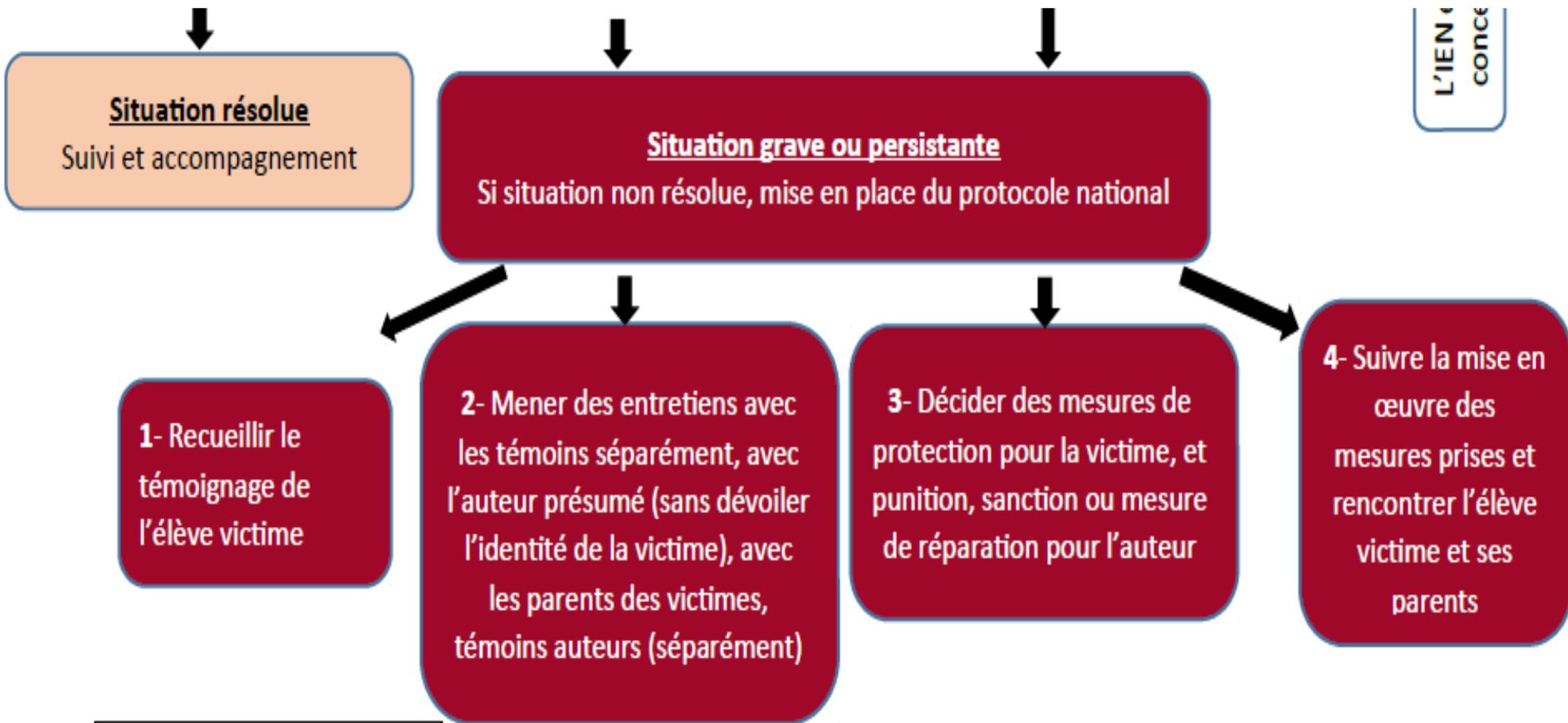
Situation résolue

Suivi et accompagnement

Situation grave ou persistante

Si situation non résolue, mise en place du protocole national

L'IEN et les membres de l'équipe ressource de circonscription concernés sont tenus informés de l'évolution de la situation



Nom de l'école :

Equipe ressource de l'école :

Référent(s) collectivité territoriale :

Equipe ressource de circonscription :

Formateur relais :

Document de référence: Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles